



# L'ÉCHO

Comité régional CGT de la Nouvelle-Aquitaine

N°15

Septembre 2024

EN RÉGION



# #JeVoteCGT



## À LA UNE

Pour progresser aux élections de 2024, nous devons gagner plus de participation



## TERRITOIRE

Actualité de rentrée

## ACTIVITÉ RÉGIONALE

Sophie Binet rencontre les UD



## DOSSIER

# CGT-LGBTI+ OUTILLER POUR LUTTER

## Edito



Après deux mois de tergiversations de Macron, sous couvert des Jeux Olympiques, le président a fait un choix.

Nommer un Premier ministre issu des républicains, alors que les français ont voté pour ce parti à 5,41 % avec 39 sièges de députés, relève du foutage de gueule.

Le nouveau Front Populaire arrive en tête du scrutin et le concept de Macron est de nommer un Premier ministre de droite pour poursuivre la politique mise en œuvre par des gouvernements successifs dont il est lui-même issu en opérant clairement un virage à droite, voire même à l'extrême droite.

Son irresponsabilité à dissoudre l'Assemblée nationale au lendemain d'élections européennes où l'extrême droite arrive en tête du scrutin relève de la psychiatrie.

Notre travail syndical doit être de reconquérir un espace laissé vacant aux idées de rejet de l'autre, de l'étranger, de celles et ceux qui sont considéré-e-s comme différent-e-s car elles ou ils n'ont pas cette vision d'un monde de tolérance et d'acceptation des différences. Regagner les fondamentaux que nous défendons et qui font ce qu'est la CGT depuis près de 130 ans doit nous faire réfléchir à nos priorités, nos stratégies revendicatives et syndicales et comment nous redevons un syndicat de classe et de masse.

Les élections dans les très petites entreprises (TPE) doivent pouvoir nous servir pour rencontrer les travailleuses et travailleurs là où ils sont. Les écouter, leur proposer de s'organiser avec la CGT pour recréer le collectif dans l'entreprise, ce lien indispensable pour lutter contre toutes ces politiques d'austérité qui enrichissent les plus riches en appauvrissant de plus en plus celles et ceux qui créent les richesses.

Le sens du travail comme base de discussion avec les travailleuses et travailleurs peut amener à créer les conditions pour amener cette idée que le collectif peut être un moyen d'émancipation, de lutte contre le capitalisme qui s'approprie le fruit de notre travail et amène la mort de populations entières comme ce qui se passe en Palestine et sans intervention internationale pour que cesse ces massacres.

Redonner de l'importance à l'autre en opposition à l'individualisme doit nous amener à combattre l'affaiblissement des peuples et à redonner des perspectives de monde meilleur.

Inscrire le 1er octobre dans notre processus de lutte pour reconquérir, à partir de cahiers revendicatifs à construire partout à partir de nos revendications et les faire partager au plus grand nombre. Avec raison, avec les autres, reste dans nos priorités.

Laurent Jacquelin

## Sommaire

Editorial.....p2

### À la Une

Pour progresser aux élections de 2024, nous devons gagner plus de participation.....p3

### Activité régionale

Sophie Binet rencontre les UD.....p4-5

### Actualité

Élections à la Macif.....p6

### Publicité

Diagoris.....p10

### Activité régionale

Actualité de rentrée.....p11

### Actualité

Le congrès de la FNCSBA en Nouvelle-Aquitaine.....p12-13

### Culture

Uzeste : 35 ans de présence CGT.....p14-15

**DOSSIER**  
**CGT-LGBTI+**  
**OUTILLER POUR**  
**LUTTER..... p7-9**

Directrice de publication : Samantha Dumousseau  
Comité régional CGT NA - Bourse du Travail - 44 cours A.Briand -  
CS 61653 - 33075 Bordeaux cedex

Création : pom'C - 47350 LACHAPELLE

Mise en page : Service Communication CGT NA

Imprimé par Rivet Presse Edition, Limoges





# POUR PROGRESSER AUX ÉLECTIONS DE 2024, NOUS DEVONS GAGNER PLUS DE PARTICIPATION



**Les élections professionnelles qui vont avoir lieu cette fin d'année, du 25 novembre au 9 décembre, dans les entreprises de moins de 11 salarié·e-s sont primordiales pour faire vivre la démocratie syndicale de l'ensemble salarié·e-s de France. Mais sont aussi un enjeu de rapport de force pour obtenir satisfaction sur des revendications d'égalité de droits entre les salarié·e-s.**

Les salarié·e-s des TPE et leurs représentants doivent disposer de droits équivalents à ceux des plus grandes entreprises. Nous ne pouvons pas accepter de zones de non-droit ou l'existence de sous salariat.

C'est pourquoi nous revendiquons pour eux :

- Un treizième mois
- Des journées « enfant malade »
- La suppression des jours de carence
- Une sixième semaine de congés payés
- L'accès aux activités sociales, culturelles et sportives

En plus de nos revendications « classiques » et notamment dans les branches salaires et départs anticipés, leur donner accès à des droits qui existent dans les grandes entreprises.

Il s'agit aussi de faire mesurer la masse de ce salariat et le poids que représente ce scrutin, près de 5 millions de salarié·e-s qui votent en même temps, en font la plus grande élection de France. En Nouvelle-Aquitaine ils-elles sont plus de 450 000 à travailler dans une TPE, en comptant les particuliers employeurs (110 000 en 2019).

Au dernier scrutin de 2021 la participation était de 5,44 % (5,81 % en NA), la CGT est en première place du scrutin depuis les premières élections en 2012 alors que la participation a été divisée de moitié. En NA nous sommes à 27,45 % des suffrages exprimés pour la CGT en 2021 alors qu'en 2012 nous étions à 32 %.

Ces élections seront les premières d'envergure nationale après notre congrès confédéral et la lutte des retraites de 2023. Le signal qu'enverrait notre maintien comme 1<sup>ère</sup> organisation dans les TPE est d'importance. D'autant que ce salariat isolé, avec un fort sentiment d'abandon, peut-être plus enclin à voter pour l'extrême droite.

Rappelons-nous que leurs votes déterminent :

le nombre de mandats dans les CPRI, le nombre de mandats au conseil des prud'hommes et notre poids dans certaines branches professionnelles. Bien évidemment, il compte dans le calcul de la représentativité régionale et nationale interprofessionnelle.

Au regard de ces enjeux, à 2 mois du scrutin, c'est donc une priorité absolue de mettre toutes nos forces dans une campagne de déploiement, de terrain permettant de récolter des coordonnées de salarié·e-s TPE. Chaque syndicat, chaque militant·e, chaque syndiqué·e peut y contribuer.

La plateforme [contact.cgt.fr](https://contact.cgt.fr) est là pour ça.

La ou le salarié·e peut flasher un QR code et recevra automatiquement un ensemble de fiches pratiques sur ses droits.

Les militant·e-s alimentent la liste des contacts et cela nous permettra de connaître le champ professionnel du ou de la salarié·e inscrit·e et, de le ou la relancer par exemple pour lui poser des questions, pour des enquêtes flash sur différentes thématiques (salaires, retraite, conditions de travail...).

Vous trouverez également sur cette plateforme une carte géolocalisée des TPE, qui permet de connaître les TPE autour de vous et de mieux cibler les actions de déploiement, depuis votre téléphone ou votre tablette, et donner du matériel sur mesure.

Plus il y aura d'inscrit·e-s et plus l'on pourra automatiquement leur adresser des relances sur l'actualité de la campagne TPE, mais aussi leur rappeler d'aller voter. Notre ambition est de doubler nos voix de 67 000 à 130 000 pour la CGT.

Catherine Giraud  
Membre du bureau confédéral

# SOPHIE BINET RENCONTRE LES UD

**Rencontre régionale - Secrétaire Générale de la CGT et membre BC. Cette rencontre a eu lieu le 28 juin et poursuit le travail de réflexion en vue de transformation de nos fonctionnements entre organisation.**



L'introduction aux débats a intégré également une large part sur l'actualité et les possibilités à l'issu de la séquence législative. Une part du patronat a fait le choix de l'extrême droite et la porte dans ses médias, entre autres. La réussite de la gauche unie la place 10 point devant les listes du gouvernement, cependant à 7 points derrière le RN.

De fait, il n'y a pas, pour l'instant, de possible 3ème tour social et les perspectives restent dans les stratégies de résistance et de portage de notre revendicatif.

La stratégie pourrait être sur 3 points :

Maintenir le front intersyndical sur ces enjeux et construire plus large avec les Ong.

Protéger et se protéger des agressions de l'extrême droite.

Continuer sur notre rôle syndical tourné vers les questions sociales, avec les salarié-e-s.

Le débat s'est poursuivi sur l'objet principal de notre réunion :

Pour aller vers un CCN qui soit un véritable lieu stratégique, le travail s'enclenche à partir de la commission mise en place. L'objet est d'avoir un nouveau fonctionnement avec plan annuel et des débats thématiques.

La question des débats d'actualité est à traiter pour sortir des travers actuels qui "mortifient " le CCN et empêchent une certaine interactivité.

Les UD sont intervenues sur plusieurs des sujets évoqués. Le manque de réunions, rencontres, débats, dans les syndicats est préjudiciable à notre activité. Une activité trop souvent tournée vers le métier et donc, de fait vers les fédérations de la CGT.

Le fonctionnement, parfois dégradé sur certaines UL d'importance, empêche un renouveau nécessaire de notre action.

Peut-être que la formation des UL serait à déployer maintenant sur la région ? Le rôle particulier de l'UD doit retravailler la dimension du pilotage d'activité. Beaucoup note le manque d'intérêt sur les questions politiques tout en soulignant des difficultés pesantes et prégnantes sur les débats plus politiques. La question fondamentale reste de bien être sur les débats politiques plutôt que sur les débats partisans... Notre Charte d'Amiens doit permettre de garantir cette indépendance syndicale importante.

Sur la deuxième partie de l'échange, la volonté confédérale serait d'ajouter à nos règles de vie, voire de modifier nos statuts, si nécessaire.

Les UD ont globalement soulevé le manque de respect, parfois, des règles que l'on s'est données. Le sujet de la construction, sur de nombreux dossiers, par les votes majoritaires et non par les consensus partagés reste problématique.

De fait, la non-application de nos décisions interroge sur la nature de nos décisions. Il y a urgence à déployer un travail pédagogique sur ces fonctionnements internes. Derniers points soulevés : le manque de travail ensemble et une forme de manque de confiance UD - FD. L'ensemble des UD présentes sont intervenues sur les deux thématiques (actualités et évolutions internes). Elles ont ainsi permis plusieurs approches, qui sont complémentaires et doivent nourrir nos réflexions régionales.

Pour ce qui relève de notre comité régional, il y a matière à réfléchir et requestionner, peut-être en préparation de notre prochaine conférence sur le travail nécessaire avec les fédérations et le travail plus en commun



surtout dans sa dimension interprofessionnelle. Les types de formations proposées par notre comité régional peuvent permettre d'aider sur ces sujets. Le travail en projet doit également pousser la réflexion sur ces sujets.

La secrétaire générale conclut sur le rôle des organisations CGT et CFDT dans la période.

Elle insiste sur le travail d'accueil et de déploiement pour la période qui s'ouvre jusqu'à la fin d'année. Elle nous invite à sortir de nos conflits internes qui empêchent.

Elle questionne sur le « qui fait quoi » en territoire et sur la place type "passager clandestin" des comités régionaux. Elle constate, une fois de plus, les écarts et les besoins de faire bouger des choses dans nos fonctionnements.

Une prochaine réunion est à prévoir pour continuer l'avancée de nos travaux.

Eric valade

# #JE VOTE CGT

## du 25 novembre au 9 décembre 2024

### dans les entreprises de moins de 11 salarié·es

plus d'informations sur



[cgt-tp.e.fr](http://cgt-tp.e.fr)



# ÉLECTIONS À LA MACIF



## Élections des délégué·e·s de sociétaires à la Macif.

Du 4 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2024 auront lieu les élections des délégué·e·s de sociétaires à la Macif.

Depuis 1982, la CGT a un partenariat politique avec la Macif et a décidé de promouvoir ce partenariat auprès de ses organisations mettant en avant le modèle mutualiste pour ses 5,8 millions de sociétaires.

Depuis 40 ans, des contrats personnalisés protègent les adhérent·e·s et militant·e·s CGT à jour de leurs cotisations lors de leurs activités syndicales.

Faire voter pour la liste d'union mutualiste par une infirmation auprès des adhérent·e·s CGT, c'est participer à la démocratie et donner sa place à la CGT dans la gouvernance de la Macif.



# “Votez pour un modèle mutualiste.”

Nous sommes plus de 5,8 millions de sociétaires, adhérents et clients à pouvoir défendre un modèle qui nous protège.

Parce que chaque voix compte, **du 4 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2024**, votez pour les délégués Macif et Apivia Macif Mutuelle sur [jevote.macif.fr](https://jevote.macif.fr)



La Macif,  
c'est vous.

Flashez ce code  
pour retrouver toutes  
les informations  
sur les élections



APIVIA MACIF MUTUELLE Mutuelle régie par le Livre II du Code de la mutualité, adhérente à la Mutualité Française. SIREN : 779 558 501. Siège social : 17-21 place Etienne Pernet - 75015 PARIS cedex 15.  
MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.



Aujourd'hui, les agresseurs sont majoritairement des supérieurs et/ou des collègues de travail.

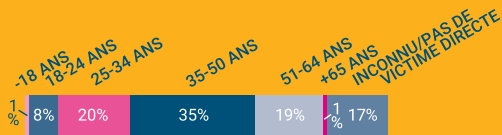
## Les faits rapportés par SOS homophobie vont du rejet, de l'insulte, des agressions physiques, des moqueries...

# TRAVAIL

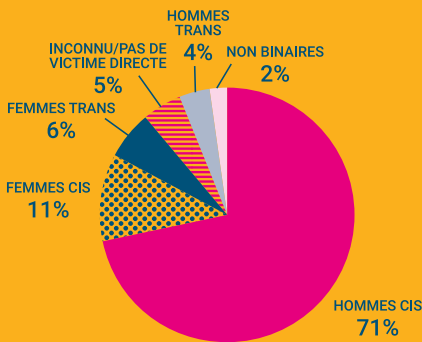
## LGBTIPHOBIES AU BOULOT, IL Y A ENCORE DU TRAVAIL

**NOMBRE DE CAS SPÉCIFIQUES RAPPORTÉS À SOS HOMOPHOBIE**  
**142**

### ÂGE DES VICTIMES



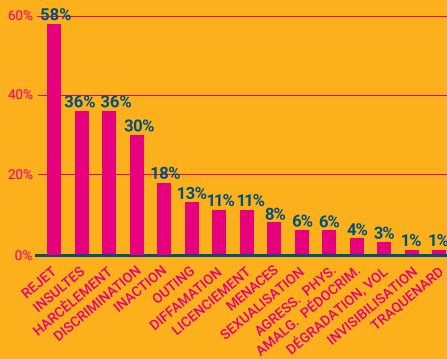
### GENRE DES VICTIMES



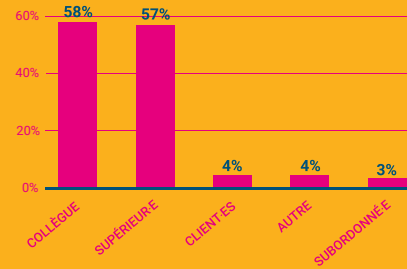
### % DU CONTEXTE PAR GENRE

Genre	FEMMES CIS	FEMMES TRANS	HOMMES CIS	HOMMES TRANS	NON BINAIRES
Contexte	6%	1%	5%	14%	6%

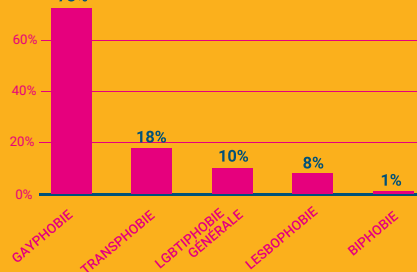
### MANIFESTATIONS



### AGRESSEUR-SES



### LGBTIPHOBIES



**E**n 2023, SOS homophobie a recensé 142 cas de LGBTiphobies dans le milieu du travail. Les auteur·rices de LGBTiphobies au travail sont surtout les collègues et les supérieur·es. Les principales manifestations sont le rejet (58 %), les insultes (36 %), le harcèlement (36 %) et les discriminations (30 %). Les signalements concernent principalement la gayphobie (73 %), suivie de loin par la transphobie (18 %). Les hommes cis constituent près des trois quarts des victimes. Les personnes trans, dans l'absolu minoritaires parmi nos appelant·es, sont également peu représentées dans ce chapitre, car l'accès au travail leur est plus difficile. Dans 29 % des cas, les victimes expriment un mal de vivre.

Source SOShomophobie  
Rapport sur les LGBTiphobies 2024



Le travail est l'endroit où se déroule la majorité de nos interactions sociales puisque nous y passons une grande partie de notre temps.

Nous nous sommes tous à un moment donné liés d'amitié avec des collègues, ou nous avons tous eu besoin de dévoiler notre vie privée pour profiter d'un droit. Pour certaines personnes, ce moment est une vraie étape de mise en danger.

Sur le graphique est introduit le terme "outing" interdit par la loi. L'outing est pratiqué constamment à la machine à café ou en réunion d'équipe. L'outing est le fait de révéler l'orientation sexuelle, ou l'identité de genre, sans le consentement de la personne concernée.

Dans une société où elle est fractionnée autour de ce débat et constamment amorcé de fake news par l'extrême droite, les réactions peuvent être violentes. Vous pourrez retrouver des témoignages dans le rapport de SOS homophobie, ou en discutant de ce sujet-là dans nos syndicats.

Le travail devrait être un lieu d'émancipation, pourtant actuellement il est tout l'inverse pour une énorme majorité de travailleurs et travailleuses. Le travail ne devient que concurrence, rendement, rentabilité, organisé par des hiérarchies toxiques, et un patronat prêt à tout pour fractionner les salarié-e-s entre eux.

## Le Syndicalisme CGT une solution !

---

La CGT s'engage, elle est vectrice de solutions pour améliorer les conditions sur le lieu de travail, avec des outils se rapprochant de la réalité du terrain.

La CGT s'engage à lutter contre toutes les formes de discrimination, en mettant les employeurs face à leurs responsabilités légales, puisque celui-ci doit permettre un environnement de travail sain.

C'est pour cela que la CGT forme ses camarades sur ces questions-là, et met à disposition la formation « Lutter contre les discriminations », liée à l'orientation sexuelle et identité de genre au travail. Cette formation se déroule à Benoît Franchon, comme elle peut se dérouler dans les Unions départementales. Les syndicats doivent la proposer à un maximum de camarades.

La CGT doit encore plus débattre avec ses camarades de ces questions, et ainsi permettre d'informer des collègues sur les lieux de travail ainsi que dans son propre syndicat.

La CGT peut aussi remettre l'employeur face à sa responsabilité et le pousser à s'engager avec de réelles règles dans des accords, et ainsi la mise en place d'actions sur le lieu de travail.

L'employeur doit mettre à disposition des formations obligatoires auprès de chaque salarié-e.

La CGT peut aussi le contraindre à avoir des référent-e-s avec des moyens spécifiques pour aller à la rencontre des salarié-e-s.

La CGT lors des CSE peut demander des audits, surtout si l'on s'aperçoit que dans l'entreprise il a des problèmes de représentativité, ou, un nonaccès à l'emploi pour des personnes transgenres.

Il est urgent de mettre en place une négociation annuelle obligatoire, des outils effectifs et contraignants de lutte contre les discriminations, de suivi et prévention des discriminations, du harcèlement, mais aussi, de former et sensibiliser les salarié-e-s et les directions sur ces questions. Il faut obtenir l'égalité des droits et des environnements de travail inclusifs, sans stéréotypes de genre, ainsi que des mesures concrètes contre les violences au travail (prise en charge des frais d'avocat, mise en place de procédures d'enquêtes types, protection de la victime présumée sur le lieu de travail...).

Nous pouvons collectivement gagner des congés supplémentaires pour les personnes transgenres durant leur période de transition, faire intégrer le terme "En à charge" dans des accords pour ainsi inclure tous les types de famille.

De multiples exemples de droit peuvent être donnés. Mais ce n'est que grâce à la réflexion collective, et le rapport de force que nous construisons chaque jour sur le terrain, que les conditions des salarié-e-s, quelle que soit leur orientation sexuelle et identité de genre, peuvent être améliorées.

## ENSEMBLE NOUS POUVONS CONQUÉRIR L'ÉGALITÉ !



Romain Amiot  
UD 47

# DIAGORIS

## EXPERTISE

### Notre engagement et nos valeurs

Diagoris est un cabinet d'expertise comptable au service exclusif des représentants des salariés. Depuis 2009, Diagoris s'engage à défendre les intérêts des salariés dans le cadre de ses missions légales de conseil et d'accompagnement des CSE et des organisations syndicales. Cet engagement s'appuie sur des valeurs fortes de solidarité, de justice et d'égalité au service des salariés et de leurs représentants.

### Notre expertise pluridisciplinaire

Le cabinet Diagoris est implanté sur l'ensemble du territoire français et dispose d'une expertise pluridisciplinaire lui permettant de conseiller et d'accompagner les salariés et leurs représentants dans tous les domaines du dialogue social avec les directions (questions sociales, économiques, financières, stratégiques, organisationnelles, etc.) et dans tous les secteurs d'activité (énergie, transport, services, santé, etc.).

#### Les missions légales d'expertise auprès des CSE

Le cabinet Diagoris intervient principalement dans le cadre des missions légales d'expertise auprès des CSE, prévues par le code du travail :

- ◆ consultation sur les orientations stratégiques de l'entreprise (80% employeur/20% CSE\*)
- ◆ consultation sur la situation économique et financière de l'entreprise (100% employeur)
- ◆ consultation sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi (100% employeur)

*\* Sous certaines conditions, l'expertise peut être financée à 100% par l'employeur.*

Ces consultations sont récurrentes et nous accompagnons sur le long terme les salariés et leurs représentants pour défendre leurs intérêts auprès des directions. Nous intervenons également dans le cadre de consultations ponctuelles liées à des événements particuliers:

- ◆ consultation dans le cadre d'une opération de concentration (80% employeur/20% CSE\*)
- ◆ droit d'alerte économique (80% employeur / 20% CSE\*)
- ◆ consultation dans le cadre d'un projet de licenciements collectifs pour motif économique (80% employeur/20% CSE\*)
- ◆ consultation dans le cadre d'une offre publique d'acquisition (80% employeur/20% CSE\*)

Notre cabinet peut être mandaté pour apporter toute analyse utile aux organisations syndicales pour préparer la négociation d'un accord de performance collectif ou d'un accord relatif au contenu d'un plan de sauvegarde de l'emploi.

#### Les missions d'expertise CHSCT – CSSCT

Le cabinet Diagoris accompagne aussi les salariés et leurs représentants dans le cadre des missions auprès des CHSCT et des CSSCT à travers sa filiale agréée Sésame Ergonomie:

- ◆ lorsqu'un risque grave, identifié et actuel, révélé ou non par un accident du travail, une maladie professionnelle ou à caractère professionnel est constaté dans l'établissement (100% employeur)
- ◆ en cas d'introduction de nouvelles technologies ou de projet important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail (80% employeur/20% CSE\*)
- ◆ dans les entreprises d'au moins 300 salariés, en vue de préparer la négociation sur l'égalité professionnelle (80% employeur/20% CSE\*) .

#### La formation des représentants des salariés

Au-delà des missions légales d'expertise, le cabinet Diagoris accompagne les représentants des salariés à travers une offre complète de formations (économique, social, droit du travail, sécurité au travail, etc.) afin de développer les compétences utiles à leurs missions de défense des intérêts des salariés.

## DIAGORIS

ARNAUD KIEFER

*Responsable Relations Extérieures &*

*Partenariats – Grand Sud*

06 37 87 67 29

arnaud.kiefer@diagoris.fr

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

DIAGORIS.FR

7 place du Pdt Thomas Wilson  
31000 TOULOUSE

Centre Regus Les Grands Hommes  
33000 BORDEAUX



# ACTUALITÉ DE RENTRÉE

**Le CCN des 27 et 28 août a réaffirmé la nécessité d'amplifier la bataille contre l'extrême droite.**

Ancrer dans les syndicats en armant les militant·e·s des argumentaires pour contrer les mensonges de l'extrême droite devra passer par la formation syndicale du plus grand nombre et par de la syndicalisation de masse. Remettre le·la syndiqué·e au centre du dispositif revendicatif de la CGT devrait être une priorité des directions syndicales.

Autre point abordé est la stratégie de lutte. La CGT a pointé plusieurs dates de mobilisations dont le 31

octobre pour en faire une journée de grève et de manifestation, notamment sur :

- **L'abrogation de la réforme des retraites.**
- **L'augmentation des salaires et des pensions et l'égalité entre les femmes et les hommes.**
- **Le financement de nos services publics.**
- **Le développement de l'emploi industriel en lien avec les enjeux environnementaux.**

## Dans les Unions départementales, les AG de rentrée ont pointé :

Le retour des Assemblées générales des unions départementales montre l'inscription de la CGT dans un processus de luttes coordonnées avec en parallèle un déploiement pour reconquérir sa 1<sup>ère</sup> place dans le paysage syndical avec pour priorité :

- Faire que le 1<sup>er</sup> octobre soit une réussite et ancrer la mobilisation dans les entreprises.
- Travailler à un processus de luttes coordonnées sur le territoire.
- Inscrire toute la CGT dans les élections à venir : TPE , FAPT, intérim...
- Renforcer la CGT par un déploiement autour de la campagne électorale : syndiquer, accueillir physiquement les adhérent·e·s en ligne, former rapidement les nouveaux·elles adhérent·e·s pour qu'ils et elles soient acteurs et actrices au plus vite.
- Pour le 64 , rencontrer les 6 députés.
- Aller rencontrer les salarié·e·s et parler de leur travail pour construire avec eux les revendications et monter le rapport de force.



# LE CONGRÈS DE LA FNCSBA EN NA



**Du 24 au 28 Juin 2024, notre région a accueilli le Congrès National de notre Fédération CGT des salariés de la Construction, du Bois et de l'Ameublement (FNCSBA) à Arcachon.**



Notre fédération intègre dans son périmètre toutes les conventions collectives qui couvrent les travailleurs qui participent à l'acte de construire : bâtiments, travaux publics, architectes, bureaux d'études, carrières et matériaux, le travail mécanique du bois, portes et fenêtres, tonneliers, l'ameublement...

Un congrès est un moment de démocratie extraordinaire, en théorie triennal, dans nos organisations. Moment durant lequel les syndicats discutent et mettent en place

leurs orientations de luttes, de travail et stratégiques, et où les syndicats mettent en place la direction qui dirigera la Fédération.

Ceci est important car c'est au niveau national que les fédérations discutent et négocient entre autres les conventions collectives, les accords de branche et autres accords importants régissant les relations de travail et portent devant les ministères nos revendications comme celles de la reconnaissance de la pénibilité et dangerosité de nos métiers. Notre fédération est aussi amenée à participer aux prises de décisions ou à les influencer dans les organismes paritaires dans le sens des intérêts des salarié·e·s. Nous avons de nombreux organismes paritaires dans nos professions (OPCO, OPPBTP, CCA, PROBTP...).

C'est dans un contexte politique difficile que notre congrès s'est tenu après la dissolution irresponsable par Macron de l'Assemblée Nationale, et la mise en place d'élections si rapides que les candidats n'ont pas pu faire de véritable campagne pour exposer et faire connaître leurs véritables projets, trop rapide pour avoir des débats. Cette situation a été aggravée par les médias, détenus par quelques milliardaires, qui ont fait le lit des contrevérités, voire des campagnes ouvertes pour le Rassemblement National. La CGT a dû prendre ses responsabilités et a appelé à voter pour le Front Populaire, comme l'avait décidé notre Fédération avant le congrès, car le RN n'a pas changé et reste héritier du gouvernement Pétain qui a œuvré pour les Nazis, et il est un danger pour les travailleuses et la démocratie.

Pendant cette semaine de congrès, les syndicats, au travers des militants mandatés, ont continué à discuter de nos revendications, mais aussi réfléchi à ce que devrait être la cité de demain. Cité qui devrait être élaborée pour et par les citoyen·ne·s en termes de démocratie, process de construction, respectant l'écologie, le social, et la mise en place de services publics que ce soit par les transports, l'éducation et la santé... Tout l'inverse de nos villes et villages construits à l'emporte-pièce et souvent dans un seul but mercantile.

Un congrès est aussi un moment de convivialité, de fraternité où les syndicats peuvent se rencontrer, élargir leurs réseaux entre les syndicats de même branche, de même groupe. Ils peuvent aussi rencontrer des prestataires comme les experts qui pourront ensuite travailler au service des représentants du personnel dans les entreprises.



Lors de notre semaine nous avons eu des moments forts et bien souvent très émouvants comme :

- L'intervention en visio de notre Secrétaire Générale Sophie Binet.
- La participation de Bernard Thibault à un débat sur la sécurité au travail et sur la charte couvrant certains chantiers des Jeux Olympiques, charte établie avec la Société Solidéo (Société de livraison des ouvrages olympiques). Charte qui a permis des réunions avec les syndicats, la possibilité des syndicats à être présents sur les ouvrages, la mise en place de plus d'inspecteurs du travail. Ceci a eu comme conséquence qu'il n'y a pas eu d'accident mortel sur les chantiers couverts par celle-ci. Les accidents ne sont pas une fatalité.
- La signature d'un accord de partenariat avec les camarades de Mayotte, territoire de France qui n'a pas les mêmes droits sociaux !
- Mais aussi la participation de notre comité régional par Corinne Rey-Bertrand ( en charge du suivi de la Construction) et Samantha Dumousseau qui est intervenue en tant que Secrétaire Régionale de notre comité régional CGT Interprofessionnel de la Nouvelle-Aquitaine.

À l'issue de notre Congrès un nouveau Secrétaire a été élu afin de remplacer notre secrétaire fédéral sortant

qui est amené depuis l'élection de Sophie Binet à travailler comme Directeur des Affaires Financières auprès de cette dernière et de l'administrateur de notre confédération à Montreuil.

Bruno Bothua a laissé le poste de Secrétaire Général pour devenir DAF et il est remplacé par Mathieu Dougoud qui travaillera avec le nouveau bureau pour la continuité de notre Fédération avec l'objectif de continuer à donner plus de moyens aux territoires et aux régions.

Une nouvelle commission exécutive fédérale a été aussi élue. Cette commission est en quelque sorte le parlement de notre Fédération. Nous avons six camarades de la Nouvelle-Aquitaine qui sont élus dans celle-ci dont un au Bureau de la Fédération.

Anthony Dulouard (Colas Agen), Philippe Alvarez (ACXIMA Bayonne), Geoffrey Bergé-Bourbon (Ponticelli Bassens), Denis Boutineaud (Santerne Aquitaine Bruges), Stéphane Sanchez (Laffite TP Landes Saint Geours ), Agathe Vinocq (Sauthon Gueret ).

Philippe Gaborieau (Eurovia Gironde Mérignac) est membre du Bureau de la FNSCBA.

Denis Boutineaud

# UZESTE : 35 ANS DE PRÉSENCE CGT !



## **47<sup>ème</sup> Hestejada d'Uzeste Musical, 35 ans de présence CGT : retour sur une présence impliquée... En quoi la culture, le rapport à la création est-elle une démarche politique importante pour la CGT ?**

Depuis sa création en 1895, année de naissance de la CGT et du cinématographe, notre organisation a toujours considéré que le rapport à la culture est indissociable à l'émancipation des travailleuses et des travailleurs. L'histoire des bourses du travail en est un élément déterminant. Mettre en œuvre des cours du soir afin que celles et ceux qui n'ont que leur force de travail pour survivre soient en capacité de pouvoir se défendre face au patronat, soient en capacité de porter des revendications pour imposer des droits et améliorer leurs conditions de vie et de travail, nécessitait de connaître et comprendre le monde qui les entourait. Lire, écrire, s'exprimer permettait ainsi d'acquérir des outils dont ils avaient été spoliés par les dominants qui avaient compris que l'ignorance permettait de garder cette main d'œuvre sous le joug du divin patronat.

Très vite des bibliothèques, des propositions artistiques, allaient être proposées permettant ainsi l'accès à des connaissances dont les exploité·e·s avaient été écarté·e·s.

En France, le Comité d'entreprise et les Comités d'établissement ont été institués par l'ordonnance du 22 février 1945 et la loi du 16 mai 1946 dans toutes les entreprises de cinquante salarié·e·s et plus ; Ils détiennent des attributions à la fois sociales et économiques. Cette proposition figurait déjà dans le programme du Conseil National de la Résistance publié le 15 mars 1944.

Ainsi, l'accès à la culture, à l'art, aux congés payés, au tourisme social, contribuait à une conception d'émancipation et à la construction d'un rapport de force afin de transformer la société, se libérer de l'exploitation capitaliste.

Voilà pourquoi les enjeux liés à la culture, à la création, aux politiques culturelles, regardent le syndicalisme ; pour celles et ceux qui travaillent dans ces secteurs mais aussi pour celles et ceux qui méritent d'avoir accès à des visions du monde qui nous donnent à voir, à réfléchir, au plaisir de découvrir sans être pris pour des imbéciles.

Uzeste, la co-organisation que nous construisons depuis 35 ans s'inscrit dans cette dynamique.

Cette année les débats que nous avons proposés ont rencontré un réel succès.

La participation de nos camarades de la CGIL (Italie), du DGB (Allemagne) et des CCOO (Espagne) a permis de croiser les expériences de luttes face aux mouvements d'extrême droite en Europe, et les risques pour les droits des femmes. Ces échanges ont été l'occasion de mesurer les stratégies et les pratiques de l'extrême droite dans chacun des pays, la nécessité de construire un front syndical antifasciste au niveau européen.

Gérard Noiriel et Martine Derrier, au travers des conférences théâtralisées, qui ont fait salle comble, et le débat qui a suivi, a mis en évidence la rhétorique historique de l'extrême droite depuis le 19<sup>ème</sup> siècle, et les similitudes que l'on retrouve dans la honteuse loi immigration et la notion de préférence nationale. Je vous conseille à cet égard la lecture du dernier ouvrage de Gérard Noiriel paru dans la collection Le tract Gallimard n° 55 : « Préférence nationale, leçon d'histoire à l'usage des contemporains ».

Les débats, sur « art et résistance » ainsi que la conférence d'Olivier Neveu sur « l'art, le théâtre et antifascisme », sur « l'égalité de droits entre les humains et entre les peuples et le refus de la domination, enjeu du conflit israélo-palestinien, » ont été des succès tant



par leur qualité que par la participation du public et les interactions provoquées.

Du côté des chapiteaux, le théâtre avec les élèves de l'école supérieure d'actrices et acteurs du conservatoire de Liège qui ont présenté « Emballage » d'André Benedetto, s'appuyant sur le livre 1 du Capital de Marx sous une forme esthétique formelle et forte empreint d'un humour et d'une qualité de création des comédiens et du metteur en scène, ont « emballé » un public nombreux.

Sous l'autre chapiteau, de nombreux·euses artistes autour de Bernard Lubat, Fabrice Vieira, André Minvielle, Juliette Kapla, Louis Sclavis, François Corneloup, Isabelle Loubère, Fawzi Berger, Mikel Etchecopar, Eric Lareine, Petite Lucette... Et tant d'autres... ont bousculé, ému, enflammé Uzeste jusqu'au petit matin.

### Sur la Cabane du Gemmeur : 15 adhésions à la CGT.

Artistes, musicien·ne·s, comédien·ne·s, plasticien·ne·s, technicien·ne·s du spectacle, ont rejoint la CGT, considérant qu'ils-elles étaient proches depuis des années mais que le moment était venu de s'engager davantage. A réfléchir...

L'inauguration de l'exposition de la CCAS et de la CMCAS de Bordeaux à l'occasion des 30 ans de présence de ce Comité d'entreprise a été également un temps fort. Audrey Fornies en a retracé les principales étapes sous les yeux et dans les oreilles d'un public nombreux aux rythmes insufflés par François Corneloup, Fabrice Vieira et Fawzi Berger.

Et puis une équipe formidable composée de 35 ami·e·s et camarades venant de toutes les régions de France, une ambiance fraternelle et bienveillante qui réchauffe dans ces périodes difficiles. Des plus jeunes arrivent qui nous font du bien.

Que toutes et tous soient remercié·e·s pour leur engagement et la réussite de cette 47<sup>ème</sup> Hestejada et la 35<sup>ème</sup> pour la CGT.

Alors à l'année prochaine ou avant, car Uzeste c'est toute l'année...

Alain Delmas

# Accidentés, malades :

Peut-on gagner le maintien dans l'emploi ?

Le Comité régional CGT NA  
vous invite au

# Forum

**JEUDI**  
**14 NOVEMBRE 2024**

Salle des Charruauds  
54 rue Max Linder  
33500 Libourne

**INSCRIPTION**  
auprès du  
Comité régional CGT NA  
[secretariat@cgt-na.fr](mailto:secretariat@cgt-na.fr)

